

Séance du 14 novembre 2018

L'an deux mil dix huit et le 14 novembre à 18h45, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Bernard LECARPENTIER, Maire.

Étaient présents : M. Bernard LECARPENTIER, maire
Mmes MIETTE & GRZELCZYK, MM. JURADO & PANEL, Adjoints,
Mmes ANGUIS, LE MOINE, LEFRANCOIS, PETAT
MM. ALLASSAN, GRANCHER, MOIREAU, Conseillers.

Absent excusé : M. LEMARCIS (pouvoir à Mme MIETTE)

Absent :

A été nommé secrétaire : Mme ANGUIS

Approbation du procès-verbal de la séance du 12 septembre 2018 : à l'unanimité

68. Finances : Information sur décision de virement de crédit

le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver les opérations budgétaires énoncées dans la décision de virement de crédit n° 1810-2.

69. Finances : DM n° 2 du budget principal

le Conseil municipal décide à l'unanimité de procéder aux mouvements de crédits ci-après :

INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2031 (20) - 032 : Frais d'études	4 000,00		
2152 (21) - 44 : Installations de voirie	14 300,00		
2313 (23) - 43 : Constructions	-31 100,00		
2313 (23) - 45 : Constructions	11 000,00		
2315 (23) - 032 : Installation, matériel et outillage techniques	1 800,00		
	0,00		
FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
022 (022) : Dépenses imprévues	-7 700,00	6419 (013) : Remboursements sur rémunérations du personnel	8 200,00
6413 (012) : Personnel non titulaire	11 900,00		
6451 (012) : Cotisations à l'URSSAF	3 000,00		
6454 (012) : Cotisations aux ASSEDIC	500,00		
66611 (66) - Intérêts réglés à l'échéance	500,00		
	8 200,00		8 200,00
Total Dépenses	8 200,00	Total Recettes	8 200,00

- ✓ pour payer les études relatives aux travaux futurs de la salle de sports et de la maison des associations ;
- ✓ pour pallier les dépenses supplémentaires en frais de personnel induites par l'augmentation du temps de travail pour des agents remplaçant des collègues absents pour congé de maladie.
- ✓ pour payer des travaux supplémentaires faisant l'objet d'un avenant ou non inclus dans le marché de travaux de la salle polyvalente et le marché de travaux de voirie rue du Gros Denier et rue Saint Michel.

✓ pour payer des frais financiers pour la ligne de trésorerie.

70. Finances : Indemnité de conseil du Trésorier

le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver l'indemnité de conseil à M. PADOVANI et à M. ANNE pour un montant total de 500,99 €.

71. Finances : Actualisation des tarifs

le Conseil municipal décide à l'unanimité de valider les nouveaux tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2019, comme suit :

	Valeur 2018	Nouveau tarif 2019
Prêt tracteur sans chauffeur	28,00 €	28,00 €
<u>Restaurant scolaire</u>		
repas enfant Fontenaysien	4,20 €	4,30 €
repas enfant hors commune	4,70 €	4,80 €
repas adulte	5,20 €	5,30 €
<u>Location Salle Polyvalente</u>		
Vin d'honneur		
Fontenaysien	160,00 €	170,00 €
Hors commune	260,00 €	270,00 €
Repas (samedi ou dimanche maxi jusqu'à 20h00)		
Fontenaysien	210,00 €	220,00 €
Hors commune		
Mise à disposition de l'armoire chauffante	30,00 €	30,00 €
Associations		
Fontenaysien	Gratuit	Gratuit
Hors commune	210,00 €	220,00 €
Commercial		
	410,00 €	410,00 €
Forfait ménage	110,00 €	120,00 €
<u>Accueil périscolaire à la ½ heure</u>		
Fontenaysiens	1,40 €	1,45 €
Hors communes	2,10 €	2,20 €
<u>Concessions cimetières</u>		
15 ans	125,00 €	130,00 €
30 ans	250,00 €	260,00 €
50 ans	450,00 €	460,00 €
caveau 3 places (50 ans)	450,00 €	460,00 €
<u>Colombarium</u>		
15 ans	125,00 €	130,00 €
30 ans	250,00 €	260,00 €
Plaque de recouvrement	165,00 €	170,00 €

72. Finances : Vente en ligne de matériel sur AGORASTORE

le Conseil municipal décide à l'unanimité de valider le principe de la vente aux enchères de matériel réformé via AGORA STORE et d'autoriser M. le Maire à signer la convention avec cette société.

73. Personnel : Renouvellement d'adhésion à la prestation globale de médecine de prévention

le Conseil municipal décide à l'unanimité de renouveler l'adhésion à la médecine de prévention pour les agents, le contrat actuel arrivant à échéance le 31 décembre 2018.

74. Personnel : Mise en œuvre du compte épargne temps (CET)

le Conseil municipal décide à l'unanimité de valider les modalités de mise en œuvre du Compte Epargne Temps dont l'ouverture est de droit pour tout agent.

75. Personnel : Mise en œuvre du RIFSEEP

le Conseil municipal décide à l'unanimité de valider les modalités du régime indemnitaire versé aux agents (en transposition du système applicable à l'Etat) qui doit désormais tenir compte :

- Des fonctions, des sujétions, de l'expertise
- D'un complément tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir

76. Prise en charge d'une formation BAFD

le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le financement d'une formation Brevet d'Aptitude aux Fonctions Directeur pour 1 agent du périscolaire qui s'élève à 600 €.

77. ZAC LE NERVAL : Rétrocession des espaces communs (EV, noues, voiries, trottoirs, mobilier urbain) des tranches 1 & 2

le Conseil municipal décide à l'unanimité – d'approuver l'intégration des espaces communs des tranches 1 & 2 à titre gracieux à savoir :

- Rue du Clos Measure, rue des Rouges-Gorges, rue des Pinsons et rue des Bergeronnettes ;
- Les places de stationnement visiteurs ;
- Les noues de collecte et le bassin de traitement des eaux pluviales ;
- Le mobilier urbain ainsi que les réseaux enterrés (parcelles ZD n° 145, ZD n° 147, ZD n° 151, ZD n° 209 ZD n° 264).

en précisant toutefois qu'il est nécessaire de vérifier que tous les travaux de remise en état ont bien été réalisés.

78. Travaux : Marché de travaux pour la rénovation énergétique de la salle polyvalente - Approbation d'un avenant n° 1 pour le lot n° 1 Menuiseries Extérieures FBC

le Conseil municipal décide à l'unanimité de valider un avenant au marché de travaux de la Salle Polyvalente pour le lot 1 pour un montant de 533,00 € HT qui concerne la fourniture clés supplémentaire et la pose d'un faux-plafond dans les sanitaires. Soit 0,98 % du marché initial.

79. Travaux : Marché de travaux pour la rénovation énergétique de la salle polyvalente - Approbation d'un avenant n° 1 pour le lot n° 4 Electricité DOMUS

le Conseil municipal décide à l'unanimité de valider un avenant au marché de travaux de la Salle Polyvalente pour le lot 4 pour un montant de 3 070,00 € HT qui concerne des travaux divers d'électricité supplémentaires et le remplacement de dalles de faux-plafond. Soit 9,34 % du marché initial.

80. CODAH : Avis sur « le plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information du demandeur de l'agglomération havraise » - dossier à consulter en mairie

le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le Plan Partenarial qui définit les orientations retenues par l'agglomération havraise concernant :

- La mise en œuvre d'un dispositif de gestion partagée de la demande, afin de permettre un traitement plus efficace et plus transparent des demandes de logements sur le territoire intercommunal
- Les modalités locales mises en place pour satisfaire le droit à l'information du demandeur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.